

CLASSIC MID-AMATEURS
GRAND PRIX SENIORS
DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

24 & 25 JUILLET 2021
36 Trous stroke play

RENSEIGNEMENTS
05 . 57 . 40 . 88 . 64
www.segolfclub.com

GRAND SAINT-EMILIONNAIS GOLF CLUB

DROITS D'INSCRIPTION

MEMBRES : 40 €

NON MEMBRES : 80 €

BULLETIN D'INSCRIPTION

24. 25 juillet 2021

CLASSIC MID-AMATEURS

GRAND PRIX SENIORS

Nom :

Prénom :

Club :

N° de licence :

Index :

Adresse :

.....

N° de portable :

Email :

Les inscriptions doivent être accompagnées de leur règlement, et doivent parvenir au golf avant le **10 juillet 2021**.
Règlement par chèque à l'ordre de « GTA ».

Renseignement et inscription à l'accueil du golf

GRAND SAINT-EMILIONNAIS GOLF CLUB
172 GOFFRE - 33350 GARDEGAN ET TOURTIRAC
05 57 40 88 64 - GOLF@SEGOLFCLUB.COM
WWW.SEGOLFCLUB.COM

CLASSIC MID-AMATEURS DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

Grand Saint-Emilionnais Golf Club - Du 24 au 25 Juillet 2021
golf@segolfclub.com - 05 57 40 88 64 - www.segolfclub.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement compète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 24 Juillet 1991 et répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et **s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€** ou étant licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaire **d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition**, enregistré à la ffgolf avant le début de l'épreuve. Si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, il devra avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, **faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.**

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront repartis en 2 séries : **1 Série Messieurs - 1 Série Dames**

Champ des joueurs : Le nombre maximum de joueurs autorisés est de 72 incluant 17 dames et 7 wild cards maximum.

- **1 Série Messieurs** : maximum d'index ≤ à 14.4
- **1 Série Dames** : maximum d'index ≤ à 18.4

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2021. Si le quota n'est pas atteint, les places restantes pourront être utilisées pour compléter le Grand Prix Seniors du Grand Saint-Emilionnais qui se déroule le même jour.

Note 1 : La Ligue d'Aquitaine dispose de 7 wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des mérites et l'index seront pris en compte à la date du 10 juillet 2021. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le 14 juillet sur le site internet du golf.

Si le champ des joueurs est incomplet, le Club organisateur peut le compléter en ajoutant des joueurs qui se seront inscrits après le 10 juillet à minuit. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement, car il ne s'agit pas de wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

La liste d'attente : En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

III – ENGAGEMENTS

Les inscriptions seront à adresser par écrit **avant le samedi 10 juillet à minuit au Grand Saint Emilionnais Golf Club – 172 Goffre – 33350 Gardégan et Tourfircac**. Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le 14 juillet sur le site internet du golf.

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le vendredi 23 juillet sur réservation des départs au golf.

Aucun engagement par téléphone ne sera pris en considération.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les **noms, prénoms, adresse, n° de licence, n° de téléphone**.

Les droits d'engagements seront de 80 € pour les joueurs extérieurs et 40€ pour les membres

Tout joueur déclarant forfait après le mercredi 14 juillet à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 2 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

V - COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

GRAND PRIX SENIORS DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

Grand Saint-Emilionnais Golf Club - Du 24 au 25 Juillet 2021

golf@segolfclub.com - 05 57 40 88 64 - www.segolfclub.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement compète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 24 juillet 1971 et répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et **s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€** ou étant licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires **d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition**, enregistré à la ffgolf avant le début de l'épreuve. Si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2021, il devra avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, **faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS**.

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront repartis en 2 séries : **1 Série Messieurs - 1 Série Dames**

Champ des joueurs : Le nombre maximum de joueurs autorisés est de 72 incluant 17 dames et 7 wild cards maximum.

- **1 Série Messieurs** : maximum d'index \leq à 14.4 - **1 Série Dames** : maximum d'index \leq à 18.4

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2021. Si le quota n'est pas atteint, les places restantes pourront être utilisées pour compléter le Classic Mid-Amateurs du Grand Saint-Emilionnais qui se déroule le même jour.

Note 1 : La Ligue d'Aquitaine dispose de 7 wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des mérites et l'index seront pris en compte à la date du 10 juillet 2021. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Note 3 : 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au mérite amateur (dames et messieurs) à la date de clôture des inscriptions ; 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au mérite seniors (dames et messieurs) à la date de clôture des inscriptions ; Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le 14 juillet 2021 sur le site internet du golf.

Si le champ des joueurs est incomplet, le Club organisateur peut le compléter en ajoutant des joueurs qui se seront inscrits après le 10 juillet à minuit. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement, car il ne s'agit pas de wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

La liste d'attente : En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

III – ENGAGEMENTS

Les inscriptions seront à adresser par écrit **avant le samedi 10 juillet à minuit au Grand Saint Emilionnais Golf Club – 172 Goffre – 33350 Gardécan et Tourtirac**. Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le 14 juillet sur le site internet du golf

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le vendredi 23 juillet sur réservation des départs au golf.

Aucun engagement par téléphone ne sera pris en considération. Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les **noms, prénoms, adresse, n° de licence, n° de téléphone**.

Les droits d'engagements seront de 80€ pour les joueurs extérieurs et 40€ pour les membres

Tout joueur déclarant forfait après le mercredi 14 juillet à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 2 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

V - COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.



GRAND SAINT-EMILIONNAIS GOLF CLUB

172, GOFFRE - 33350 GARDEGAN-ET-TOURTIRAC - FRANCE

TELEPHONE +33 (0)5 57 40 88 64 - GOLF@SEGOLFCLUB.COM

WWW.SEGOLFCLUB.COM



GPS: "Mairie de Gardegan" - WAZE: "Grand Saint-Emilionnais Golf Club"

